DUPONT.

& ASSOCIÉS

BRETAGNE - PARIS

PRESTIGE

6 & 7 MARS 2023

DUPONT.

& ASSOCIÉS

Ventes aux enchères publiques

PRESTIGE

Lundi 6 Mars - 14H30 & Mardi 7 Mars - 14H00

Gravures, Dessins & Tableaux anciens, Tableaux modernes

Décorations & Souvenirs historiques
Provenant des collections du Maréchal Molitor, de la famille Monnier, du Maréchal Ney

Orfèvrerie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles
Bijoux

Archéologie, Art d'Afrique

Mobilier, Objets d'art & Horlogerie

Tapisseries & Tapis

Vente dirigée par
François DUPONT
Sandrine DUPONT
Paul BREFFEIL

Consultation du catalogue,
Nombreux détails de lots
www.dupontassocies.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES

Paris - 27 rue de Tournon
d'une sélection des œuvres :
Du 14 au 21 Février : 10H / 13H – 14H / 18H

Morlaix - Hôtel des Ventes
Samedi 4 Mars - 10H / 12H – 14H / 18H
Dimanche 5 Mars - 15H / 18H
Lundi 6 Mars - 10H / 11H30
Mardi 7 Mars - 10H / 11H30 sur rendez-vous

VENTE LIVE
Enchérissez en direct
sur les sites :

INTERENCHERES LIVE
DROUOT.com Live
AUCTION FR LIVE

Ordres d'achats
contact@dupontassocies.com

EN BRETAGNE
26 bis, allée Saint François
29600 ST-MARTIN-DES-CHAMPS
02 98 88 08 39

François DUPONT & Sandrine DUPONT DE PASCALI
Commissaires Priseurs Associés
contact@dupontassocies.com - dupontassocies.com

À PARIS
27, rue de Tournon
75006 PARIS
01 88 48 41 21

Assistés des experts

Gravures
Sylvie COLLIGNON
01 42 96 12 17
collignonsylvie@cegetel.net
Lot n°1

Dessins et Tableaux anciens
Alexis BORDES
06 10 80 64 34
expert@alexis-bordes.com
Lots n°2 à 7, 9 à 14, 16 à 19, 22 à 24, 31, 35 à 38, 43, 46, 50

Tableaux modernes
Philippe JAMAULT
02 98 46 15 57
contact@jamault-expert.com
Lots n° 8, 32, 53 à 56

Militaria, Décoration & Médailles
Bertrand MALVAUX
06 07 75 74 63
bertrand.malvaux@wanadoo.fr
Lots n°69 à 89, 91 à 97, 99 à 108

Afrique
Anthony MEYER
06 80 10 80 22
ajpmeyer@gmail.com
Lots n°256 à 299

Archéologie
Daniel Lebeurrier
01 42 61 37 66
galerie.gilgamesh@wanadoo.fr
Lots n°245, 246, 248 à 250, 253, 254, 255

Art Russe
Ekaterina Tendil
06 52 33 90 42
et.artconsulting@gmail.com
Lots n°219, 565

Bijoux & Montres de collection
Alexandre Léger, CEA
06 18 89 02 02
alexleger92@gmail.com

Horlogerie ancienne
Marc Voisot, CNES
0 6 27 54 51 38
restauration@atelierchronos.com
Lot n°325, 347, 486, 526, 530, 535, 577, 642

Haute Époque
Cabinet Fligny
01 45 48 53 65
laurencefligny@aol.com
Lots n°462 à 466

Sculpture
Cabinet Lacroix, CEDEA
01 83 97 02 06
contact@sculptureetcollection.com
Lots n°481, 568

Mobilier
Henry Collet, CNES
06 61 61 97 17
bertrand.collet158@orange.fr

Tapis et Tapisseries
Frank Kassapian
06 58 68 52 26
frank.kassapian@yahoo.fr
Lots n°468, 477, 497, 658

Asie
Cabinet Delalande – Qinghua Yin
06 95 96 83 83
contact@expertartasie.com
Lots n°474 à 476, 540, 586, 600 à 605, 618

1ÈRE VACATION
Lundi 6 Mars

Gravures
Dessins & Tableaux anciens
Tableaux modernes

Décorations & Souvenirs historiques
du Maréchal Molitor

Orfèvrerie des XVIIIe, XIXe
& XXe siècles

Archéologie & Arts d'Afrique

Lots provenant des collections du Maréchal Molitor,
de la famille Monnier, du Maréchal Ney

SOUVENIRS HISTORIQUES DU MARÉCHAL MOLITOR DE LA FAMILLE MONNIER DU MARÉCHAL NEY

SOUVENIRS DE GABRIEL JEAN JOSEPH MOLITOR, MARÉCHAL DE FRANCE

Une rue de Paris, une porte de Paris et les stations d'autobus les plus proches portent son nom, ainsi que deux stations de métro : la station Michel-Ange - Molitor et la station fantôme Porte Molitor.

La piscine Molitor, non loin dans le 16e arrondissement de Paris, lui doit également son nom.

Gabriel-Jean-Joseph Molitor est un militaire français né le 7 mars 1770 à Hayange (Luxembourg français) et mort le 28 juillet 1849 à Paris.

Il commence sa carrière en 1791, pendant la Révolution française. Élu capitaine, il sert à l'armée du Rhin et est promu colonel en 1795. Passé à l'armée du Danube, il se bat contre les Autrichiens au sein des divisions Lefebvre et Lecourbe et devient général de brigade en 1799. Au terme de la campagne de Suisse en 1800, il est fait général de division et après une autre campagne contre les troupes autrichiennes, il est nommé à la tête de la division militaire de Grenoble. Il conserve ce poste jusqu'en 1805, date à laquelle il est affecté à l'armée du maréchal Masséna pendant la campagne d'Autriche, et se distingue à la bataille de Caldiero. Le général Molitor est ensuite nommé gouverneur de la Dalmatie en 1806 et parvient à pacifier la région, avant d'être envoyé en Poméranie suédoise et d'être fait comte de l'Empire en 1808.

Il prend part à la campagne d'Autriche de 1809 aux côtés de Masséna et joue un rôle important dans les batailles d'Essling et de Wagram. Envoyé occuper divers postes administratifs au royaume de Hollande, il ne rejoint l'Empereur qu'en 1814, au début de la campagne de France à laquelle il participe au sein du corps d'armée du maréchal Macdonald. Inspecteur général de l'infanterie sous la Première Restauration, Molitor se rallie à Napoléon pendant les Cent-Jours et prend le commandement d'une division du 5e corps de Rapp. Disgracié un temps sous la Seconde Restauration, il participe à l'expédition d'Espagne en 1823 à l'issue de laquelle il est élevé à la dignité de maréchal de France. Il est nommé gouverneur des Invalides, deux ans avant sa mort.

CARRIÈRE SOUS LA RÉVOLUTION

Son père était un ancien militaire qui s'occupa de l'éducation de son fils. Le jeune Molitor s'enrôla en 1791 dans le 4e bataillon de volontaires de son département ; élu capitaine à l'unanimité, il fit la campagne de 1792 à l'armée du Nord ; puis affecté à l'armée des Ardennes en 1793. Promu adjudant général, il participe au siège de Mayence (1793) au cours duquel il est blessé d'une balle qui lui traverse la cuisse. Il commandait une brigade, sous le général Hoche, à la bataille de Kaiserslautern du 28 au 30 novembre 1793. Il enleva avec trois bataillons la position importante d'Erlenbach défendue par la droite de l'armée prussienne. Dans la campagne de 1793, il commandait une des colonnes qui décidèrent le succès de la bataille de Geisberg près Wissembourg du 26 au 29 décembre suivant. Les autrichiens, battus, se retirent et Hoche entre dans Wissembourg et libère l'Alsace. Pendant les quatre campagnes suivantes, nommé chef de brigade, il assista comme chef d'état-major à toutes les opérations de Pichegru, Kléber, Moreau et Jourdan, jusqu'à l'entrée des troupes françaises à Aix-la-Chapelle, Cologne et Coblence. Il fut grièvement blessé dans une attaque sur la forteresse Mayence. Au siège de Kehl, il défendit avec intrépidité l'île d'Ehrlen-Bhein. Il reçut le brevet de général de brigade le 30 juillet 1799. Envoyé en Suisse sous Masséna, Molitor défit successivement les Autrichiens dans les combats de Schwytz, Mutten et Glaris. Menacé dans cette dernière ville par les deux corps austro-russes de Franjo JelaČiČ et de Linken, il répondit à un parlementaire qui vint le sommer de se rendre : « Ce n'est pas moi qui me rendrai, ce sera vous ! ». Pendant huit jours de combats, il s'empara six fois du pont de Naefels, s'y maintint enfin et réussit à empêcher la jonction des deux corps ennemis. À la suite de cette campagne, le Directoire exécutif écrivit une lettre de félicitations à Molitor, et le gouvernement helvétique lui vota des actions de grâce.

SOUS LE CONSULAT

En 1800, Molitor alla servir à l'armée du Rhin à la tête d'une brigade de la division Vandamme. Il dirigea le passage du fleuve et le traversa avec une compagnie de grenadiers. À la bataille de Stockach le 3 mai, il battit la gauche des Autrichiens, et leur fit 4 000 prisonniers. Quelque temps plus tard, avec une division de 5 000 hommes, il parvint à contenir le corps autrichien du Tyrol qui comptait environ 25 000 combattants. Vainqueur dans de nombreux petits affrontements, notamment à Brégence et à Nesselwangen, il couronna cette expédition par la prise de la position de Feldkirch et du pays des Grisons, ce qui ouvrit une communication pour les Français avec l'armée d'Italie.

À la paix, Molitor est nommé général de division, le 26 octobre 1800 et inaugure son commandement en guerroyant contre les Autrichiens au Tyrol au sein du corps d'armée du général Lecourbe. Revenu en France, il prit le commandement de la division militaire de Grenoble, qu'il conserva jusqu'en 1805.

GÉNÉRAL D'EMPIRE

Opérations en Italie, en Dalmatie et en Prusse. Sous le Premier Empire, il rejoignit Masséna à l'armée d'Italie qui lui fit les honneurs de la division d'avant-garde, avec laquelle, à Caldiero, il soutint seul l'attaque de l'aile droite autrichienne conduite par l'archiduc Charles, qui sera défaite et perdra 11 000 hommes sur les 50 000 engagés.

Après la paix de Presbourg, l'Empereur l'envoya prendre possession de la Dalmatie. Investi de tous les pouvoirs civils et militaires, il introduisit l'ordre dans l'administration et économisa la moitié du revenu public. Attaqué d'abord par mer, il repoussa l'escadre russe qui assiégeait Lézina, enleva 300 Russes débarqués dans cette île, et reconquit celle de Curzola. Cette campagne fut terminée par le déblocus de Raguse ; il y accourut avec 1 700 hommes, balaya les 10 000 Monténégrins et les 3 000 Russes qui menaçaient la ville. Les Ragusiens conçurent pour lui une telle reconnaissance que, dans les églises, au chant du Domine salvum, après le mot imperatorem, on ajoutait : et nostrum Liberatorem Molitorem. L'empereur le créa grand officier de la Légion d'honneur le 28 juillet 1806.

En 1807, Molitor conduisit un corps d'armée sur la mer Baltique, poursuivit le roi de Suède jusqu'aux ports de Stralsund, et dirigea les opérations de l'aile gauche au siège de cette forteresse, où il entra le premier. Il resta en Poméranie avec le titre de gouverneur général civil et militaire, jusqu'à la fin de 1808.

LES CAMPAGNES DE L'EMPEREUR

À l'ouverture de la nouvelle campagne d'Allemagne en 1809, il eut une division du corps de Masséna. Le 19 mai, à la tête d'une de ses brigades, il opéra le premier passage du Danube à Ebersdorf, et débusqua les Autrichiens de l'île de Lobau. Le surlendemain 21, il soutint seul avec sa division, pendant plusieurs heures, le premier choc de l'armée autrichienne à Aspern. Le 6 juillet, pendant la bataille de Wagram, il fut chargé de l'attaque du village d'Aderkla, où il arrêta, pendant une grande partie du jour, les efforts désespérés du centre de l'ennemi.

Chargé, en 1810, du commandement des villes hanséatiques, et, en 1811, des départements de l'ancien royaume de Hollande, le général Molitor s'y trouvait encore en avril 1813, lorsque La Haye, Leyde et Zardam se mirent en insurrection. Il apaisa ce mouvement par la rapidité et l'énergie de ses mesures. En 1814, quand la défection des soldats étrangers eut livré cette partie du territoire à ses adversaires, Molitor rentra en France et participa aux combats de La Chaussée, Châlons et La Ferté-sous-Jouarre.

LES CENT-JOURS ET LE RETOUR DU ROI

Napoléon Ier, au retour de l'île d'Elbe, trouva Molitor remplissant les fonctions d'inspecteur général, et lui confia la défense des frontières de l'Alsace, avec un corps de 20 000 gardes nationaux mobiles. À la seconde Restauration, Molitor cessa d'être employé, et fut même exilé de Paris ; mais le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, à son arrivée au ministère de la Guerre, lui fit rendre son inspection générale.

En 1823, le général Molitor, appelé au commandement du deuxième corps de l'armée des Pyrénées, s'empara successivement du royaume d'Aragon, de Murcie, de Grenade, et se rendit maître des places de Malaga, de Carthagène et d'Alicante.

Ces succès le firent élever à la dignité de maréchal de France le 9 octobre 1823, et lui ouvrirent les portes de la Chambre des pairs. La monarchie de Juillet le nomma en 1831 au commandement supérieur des 7e et 8e divisions militaires. En 1840, le maréchal Molitor soutint à la Chambre des Pairs, avec toute l'autorité de l'expérience, le système des fortifications de Paris, « pour que cette capitale ne fût jamais attaquée et que la défense de la France fût nécessairement reportée sur son véritable terrain, c'est-à-dire à la frontière ». Appelé le 6 octobre 1847, au gouvernement des Invalides, le maréchal Molitor avait cédé cette place d'honneur à l'ancien roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, pour occuper le poste de grand chancelier de la Légion d'honneur en décembre 1848.

Il meurt à Paris le 28 juillet 1849. Il est inhumé le 8 août aux Invalides où il repose sous la cinquième arcade du tombeau des gouverneurs.

Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, pilier Est, 13e et 14e colonnes.

Titres

- Comte de l'Empire (lettres patentes du 19 mars 1808).
- Baron Molitor et pair de France (lettres patentes du 15 juin 1824).

Décorations

- Ordre de la Légion d'honneur : Commandant (4 juin 1804), Grand-officier (28 juillet 1806), Grand-croix (21 janvier 1815).
- Ordre de la Couronne de fer (Italie) : Chevalier (1806).
- Ordre du Mérite militaire de Charles-Frédéric (Bade) : Commandeur (1809), Grand-croix (1812).
- Ordre de la Réunion : Grand-croix (26 janvier 1813).
- Ordre de Saint-Louis : Chevalier (1er juin 1814), Commandeur (24 juillet 1823).
- Ordre de Charles III (Espagne) : Grand-croix (octobre 1823).
- Ordre de Saint-Vladimir (Russie) : Grand-croix de 1re classe (1824).
- Ordre du Saint-Esprit : Chevalier (3 juin 1827).

Bertrand MALVAUX

68

68 **École du XIXe siècle**

Portrait de Gabriel Jean Joseph Comte de Molitor Lieutenant général au service de France Chevalier de la Couronne de fer, Grand Croix de l'Ordre de la Réunion, et de l'ordre militaire de Charles Frederic de Bade, Grand Officier de la Légion d'Honneur.
24 x 19 cm (à vue)
Gravure en noir
Mouillures.
Cadre en bois doré du XIXe siècle **80 / 100 €**

69

69 **Presse-papier ayant appartenu au Maréchal Molitor, gouverneur des Invalides. Deuxième République. France.**

En pierre, de forme rectangulaire, gainé de maroquin ciré vert foncé, doublé de maroquin ciré écarlate, prise de main en laiton. Étiquette en papier portant une inscription manuscrite à l'encre « ... appartenu ... Mal Molitor lorsqu'il était gouverneur d... »
Haut. : 3 cm Long. : 14 cm, Larg. : 8,5 cm.
Bon état, usures aux coins. **100 / 200 €**
Note : Le Maréchal Molitor est gouverneur des Invalides de 1847 à 1849

70

71

70 **Miniature Insigne de chevalier de l'Ordre de la Couronne de Fer de remplacement. Royaume d'Italie. Restauration.**

Insigne de chevalier en argent figurant l'aigle bicéphale chargée d'écus rapportés ornés d'un F et de la date 1815 sur fond d'émail bleu, reposant sur la couronne des rois lombards émaillée au naturel, l'aigle surmontée d'une petite couronne impériale articulée et ajourée sans flots de rubans, anneau cannelé. Royaume d'Italie. Restauration.
Haut. : 3,2 cm, Larg. : 1,5 cm.
Éclat dans la partie centrale émaillée bleu de l'avers, ruban insolé.
Note : Le général Molitor est nommé Chevalier en 1806.

500 / 1000 €

71 **Étoile de chevalier de l'Ordre de la Réunion (demi taille). Royaume de Hollande. Premier Empire.**

Étoile en or à douze pointes pommetées émaillées blanc et anglées de faisceaux de flèches, les centres en une partie figurent, au revers, autour du trône impérial les symboles des états et royaumes conquis et annexés à l'Empire sur fond rayonnant, ceint de la légende « TOUT POUR L'EMPIRE » ; sur le revers une N ceinte d›une couronne de laurier sur fond rayonnant, entourée d›un listel émaillé bleu ciel portant la légende « À JAMAIS », sommés d›une couronne articulée à huit arches perlées reposant sur des aigles, le bandeau orné de la dédicace « NAPOLÉON FONDATEUR », anneau cannelé, poinçon tête de coq, ruban. Royaume de Hollande. Premier Empire.
Haut. : 3,3 cm, Larg. : 1,8 cm, Diam. anneau : 1,1 cm.
Très bon état, un éclat au listel de l'avers et du revers, ruban insolé
Note : Le général Molitor est nommé chevalier en 1806.

1000 / 2000 €

72

72 **Plaque de Grand-Croix de l'Ordre du mérite militaire Karl Friedrich, Bade.**
Royaume de Bade, fabrication française. Premier Empire, 1812.

Plaque en argent, à huit rayons principaux et quarante-huit rayons secondaires, ils sont alternativement lisses ou recouverts d'une suite d'écailles, tous bordés d'une moulure guillochée. Centre de forme ronde représentant un griffon du royaume de Bade armé d'un glaive et d'un bouclier, prêt au combat, en argent rapporté sur fond lisse. Ruban à fond sablé portant en relief l'inscription « FUR BADENS EHRE » (Pour l'honneur de la Bade).
Revers doublé de maroquin vert, doubles crochets, agrafe en acier bleui avec système de bouton pressoir et ressort (type Biennais). Royaume de Bade, fabrication française. Premier Empire, 1812.
Diam. : 8,1 cm. Poids : 38,99 g.
Parfait état, légère oxydation au ressort en acier bleui. **10000 / 15000 €**

Note : Le général Molitor est nommé Grand-Croix en 1812. Cette plaque est différente du modèle habituellement rencontré qui représente une croix à quatre doubles rayons sur fond rayonnant. Elle semble être le seul exemplaire connu à ce jour.

Historique : Selon l'auteur allemand Jörg Nimmergut « Deutsche Orden Und Ehrenzeichen bis 1945, Zentralstelle für wissenschaftliche Ordenskundende », München 1977, tome 1 : la plus ancienne plaque connue appartient au musée de Rastag, elle comporte la croix à quatre doubles rayons sur fond rayonnant. Page 55 à 56.

73

73 Bijou Grand-Croix de l'Ordre du mérite militaire Karl Friedrich, Bade. Royaume de Bade, fabrication française. Premier Empire, 1812.

Bijou en or émaillé.

Croix à quatre rayons doubles non pommetés, émaillés blanc, branche de laurier avec fruits or, feuilles émaillées vert. Avers avec centre de forme ronde représentant un griffon du royaume de Bade armé d'un glaive et d'un bouclier, prêt au combat, en argent rapporté sur fond or sablé. Listel bleu portant l'inscription en lettres dorées « FUR BADENS EHRE » (Pour l'honneur de la Bade).

Revers avec centre portant les initiales dorées « F C », rapportées sur fond émaillé écarlate. Listel bleu portant l'inscription en lettres dorées « FUR BADENS EHRE » (Pour l'honneur de la Bade). La couronne royale en or à huit arches à fleurons possède à sa base une charnière la reliant à la croix. Cordon en soie jaune à large raie centrale en soie écarlate, bordé de chaque côté d'un filet blanc. Royaume de Bade, fabrication française. Premier Empire, 1812.

Haut. de la croix jusqu'à la charnière : 6,6 cm.

Haut. de la charnière au sommet de la couronne : 4 cm.

Diam. de l'anneau de suspension : 2,5 cm.

Haut. totale : 11,5 cm, Larg. : 6,1 cm.

Long. du cordon : 10 cm.

Poids brut : 62 g. **8000 / 12000 €**

Bon état, éclats et manques à l'émail blanc de la branche blanche supérieure avers et revers, branche à senestre au revers et branche inférieure au revers, oxydation au niveau des listels, ruban insolé.

Note : Le général Molitor est nommé Grand-Croix en 1812.

Un exemplaire très proche décerné au Maréchal Lefèbvre, il diffère principalement par l'absence de fleurons sur les branches de la couronne royale, voir Karsten Klingbeil « Orden 1700-2000 », Bastei-Verlag 2008, tome 3, page 39 à 39, illustration n° 83.

Historique : Selon l'auteur allemand Jörg Nimmergut « Deutsche Orden Und Ehrenzeichen bis 1945, Zentralstelle für wissenschaftliche Ordenskundende », München 1977, tome 1 : seulement quinze exemplaires du bijou Grand-Croix ont été décernés avant 1830. Page 53 à 55.

74 **Cachet à cire du général Gabriel Molitor, comte d'Empire, 1809-1812.**
Premier Empire.

Manche en noyer. Stèle en argent, poinçon de la petite garantie Paris 1798-1809, de forme ovale gravée aux armes du général d'Empire Gabriel Molitor de gueules à colonne corinthienne d'argent flanquée des deux épées d'argent garnies d'or, celle en sénestre surmontée de cinq épis de blé cousus de sable, disposés en étoile et liés par la tige ; au canton des Comtes Militaires de l'Empire brochant. En partie basse les ordres du mérite militaire Karl Friedrich de Bade, de la Couronne de Fer et de la Légion d'honneur.
France Premier Empire, 1809 - 1812 (avant qu'il ne reçoive l'ordre de la Réunion).
Manche Haut. : 7,7 cm. Stèle Haut. : 2,4 cm, Larg. : 1,9 cm.
Très bon état.

1000 / 1500 €

74

75

75 **Plaque de Grand-Croix de l'Ordre de la Réunion,**
Second modèle introduit en avril 1813, quatrième type.
Royaume de Hollande. Premier Empire.

Plaque en argent à douze rayons pommetés recouverts d'écailles à bordure moulurée, anglées de six faisceaux de cinq de flèches, maintenus par un ruban ondulé timbré deux fois « A JAMAIS ». Le rayon supérieur de l'étoile est chargé d'une couronne impériale (plus importante que sur les modèles habituellement rencontrés) recouvrant la base les flèches, la base de la couronne porte l'inscription « NAPOLEON F ». Le centre circulaire dont le champ figure le trône impérial sommé de l'aigle impériale aux ailes déployées. Les symboles des états et royaumes conquis et annexés à l'Empire sur champ rayonnant, ceint de la légende « TOUT POUR L'EMPIRE » avec branches de laurier en partie basse. Dos à agrafe centrale et double crochet, agrafe en acier bleui avec bouton poussoir pour ouvrir le ressort (type Biennais).
Doublé de maroquin vert marqué à l'or « COUDRAY / RUE DU ROULE N°17 / A PARIS / FABRIQUE CROIX / DE TOUS LES / ORDRES ». Royaume de Hollande. Premier Empire.
Diam. : 8,4 cm.
Poids : 53,7 g.
Superbe, légère oxydation à l'agrafe en acier bleui.

20000 / 30000 €

75

Note : Un exemplaire strictement identique provenant de l'ancienne collection L. Bourdier puis E. Brouwet, est conservé dans les collections royales du musée de l'Armée à Bruxelles (Inv 20009), référence Guy Delpoige : Les Distinctions Honorifiques de la Collection Brouwet au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles », Musée Royal de Bruxelles 2006, page 286 et 287.

Historique : Le général Molitor est nommé Grand-Croix le 26 janvier 1813.
Lors de son retour sur le trône de France, le Roi Louis XVIII décide de supprimer l'Ordre de la Réunion. Par ordonnance du 25 juillet 1815, il abolit l'ordre et interdit le port de cette décoration. Le grand chancelier de la Légion d'honneur, le Maréchal Macdonald duc de Tarente, est chargé de collecter les insignes, plaques et bijoux de l'Ordre, et les diplômes, il doit tenir une liste des récipiendaires qui obtempèrent et de ceux qui ne se conforment pas à cette exigence. Parmi les Grands-Croix, trente-quatre ont retourné tout ou partie de leurs insignes. Le 25 janvier 1817, le chef de la division adjoint de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur, dépose à la caisse de la Monnaie de Paris les décorations rendues pour y être fondues, seul quarante plaques dont onze en argent et vingt-neuf en broderie d'argent. Ronald Pawly « Les Fastes de l'Ordre de la Réunion (1811-1815) "Tout pour l'Empire" Dictionnaire historique et biographique », Éditions du Léopard d'or 2021, pages 92 à 98.

Provenance : Le 12 avril 1816, le général de division Gabriel-Jean-Joseph Molitor, écrit de Tomblaine près de Nancy au duc de Tarente : « J'adresse à Votre Excellence les décorations de l'ordre de la Réunion qui avaient été envoyées par le grand chancelier dudit ordre et qui consistent dans la grande croix et le grand cordon ». Dans une lettre, il parle des papiers relatifs à l'ordre et de la plaque « Les seuls titres que j'ai reçus comme grand-croix de l'ordre de la Réunion, ils consistent dans une lettre d'envoi de M. le duc de Feltre en date du 6 avril 1813 et dans une lettre de nomination de M. le duc de Cadore, grand chancelier dudit ordre en date du 3 du même mois. Quant à la plaque qui m'a été envoyée à cette époque, elle n'est plus depuis longtemps entre mes mains ; je crois, qu'après avoir été portée et usée, elle aura été laissée et fondue chez le joaillier qui m'en a fait une autre et qui est le sieur Coudry à Paris ». Ronald Pawly « Les Fastes de l'Ordre de la Réunion (1811-1815) "Tout pour l'Empire" Dictionnaire historique et biographique », Éditions du Léopard d'or 2021, page 239.

78

76 **Ruban pour réduction de décoration**

Ordre de la Légion d'honneur ; ordre le la Couronne de Fer ; ordre de la Réunion ; ordre du mérite militaire Karl Friedrich, Bade. France. Premier Empire.
Long. : 40 cm environ
Larg. : 4 cm
Insolé.

200 / 400 €

77 **Ruban pour réduction de décoration**

Ordre de la Légion d'honneur ; ordre le la Couronne de Fer ; ordre de la Réunion ; ordre du mérite militaire Karl Friedrich, Bade. France. Premier Empire.
Long. : 40 cm environ
Larg. : 4 cm
Insolé.

200 / 400 €

78 **Plaque de Grand-Croix de l'Ordre de la Légion d'Honneur, modèle 1815. France. Restauration.**

Plaque en argent, à cinq rayons doubles à pointes boutonnées, décorées d'écailles aux bords moulurés, angles avec de fleurs de lys. Partie centrale ronde, en argent, en trois parties : fond uni et bombé, bordure à fond amati estampée en relief de la devise « HONNEUR ET PATRIE » avec branches de laurier en partie basse, centre représentant le profil d'Henry IV coiffé d'une couronne de laurier, tête tournée à senestre, dos à agrafe centrale et double crochet. Doublée de maroquin vert. France. Restauration.
Diam. : 7,9 cm. Poids : 38,4 g.
Très bon état.
Note : Le général Molitor est nommé Grand-Croix le 31 janvier 1815.

3000 / 4000 €

80

79 **Ordre du Lys.**
France. Restauration.

Lys en argent, modèle dépourvu de couronne, anneau cannelé.
Ruban blanc avec bouffette au centre. France. Restauration.
Haut. : 2,1 cm, Larg. : 1,3 cm.
Très bon état, ruban insolé

100 / 200 €

80 **Bijou Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis.**
France. Restauration.

Bijou en or émaillé. Croix de Malte à quatre rayons doubles à pointes boutonnées émaillées, centre des branches or bordées d'émail blanc, quatre lys amatis et brunis flanqués entre les branches, centres oblongs, avers présentant en pied Saint Louis couronné cuirassé d'or recouvert d'un manteau bleu fourré d'hermines noires tenant de la main dextre la Couronne d'épines de la Passion et de la main senestre une couronne de feuilles de laurier, posé sur un parterre vert, sur fond d'émail rouge, et bordé d'un listel bleu roi portant la légende « LUDOVICUS. MAGNUS. INSTITUIT 1693 » (Louis le Grand l'institua en 1693).
Revers présentant une épée en pal passée entre deux rameaux de feuilles de laurier formant couronne et reliés par un ruban blanc sur fond d'émail rouge, bordé d'un listel bleu roi avec la légende « BELLICAE. VIRTUTIS. PRAEMIUM. » (récompense de la vertu militaire). Bélière ornée de feuilles d'acanthe, anneau cannelé. France. Restauration.
Haut. jusqu'au somment de la bélière : 7,2 cm, Diam. de l'anneau : 1,6 cm,
Larg. : 6,7 cm.
Cordon de Grand-Croix en soie écarlate, terminé par un mousqueton métallique s'accrochant dans l'anneau de la partie bouffante du cordon cousu à la décoration, largeur 10,3 cm.
Poids brut : 62 g.
Bon état, accidents et manques aux listels et parties centrales, petits manques à l'émail blanc de l'une des pointes du bas et quelques cheveux sur les autres branches. Cordon insolé.

Note : Le général Molitor est nommé Grand-Croix le 24 juillet 1823.

3000 / 4000 €

81

81 **École Française du XIXe siècle.**
Le Général Molitor lors de la campagne de 1823 en Espagne.

Huile sur toile
76 x 109 cm
À la bataille de Campillo-de-Arenas, commandant en chef du 2e corps le 28 juillet 1823. Gabriel Molitor en uniforme de général de division (chapeau d'officier général garni de plumetis blanc) entouré de son état-major de cavalerie légère et d'un régiment d'infanterie de ligne, avec en arrière-plan des espagnols armés dans un paysage de montagne avec scène de bataille.
Cadre en bois et plâtre doré.
101,5 x 134 cm.
Bon état, restaurations, éclats au cadre.

4000 / 6000 €

Nb : une notice complète sur le combat Campillo-De-Arenas est disponible sur notre site : www.dupontassocies.com

82

82 Carabine de la manufacture d'armes de Versailles. France. Restauration.

Canon octogonal légèrement trombloné à la bouche, rayé, bruni couleur tabac avec filet or à la bouche, hausse pliable (rabattable), pan supérieur évidé au premier quart avec point de mire en laiton, les trois pans supérieurs sont poinçonnés au niveau de la culasse du poinçon rectangulaire à bords coupés « BOUTET », trois filets or au niveau de la culasse.
Long. : 65,2 cm, Long. avec la queue de culasse : 71,5 cm, calibre : 14,8 mm.
Platine à percussion à corps plat, signée en lettres d'or « BOUTET À VERSAILLES », elle est brunie avec vis gravées de fleurons et extrémités gravées de feuillages.
Toutes les garnitures sont en acier bruni. Garnitures de contre-platine découpées et gravées pour l'une d'une feuille d'eau, pour l'autre de deux dragons aux ailes déployées, se faisant face et crachant chacun un éclair. Pièce de pouce de forme ovale, unie.
Plaque de couche très finement gravée aux traits. Sous-garde découpée. Monture en loupe de noyer découvrant l'avant du canon sur 29 cm. Boule de maintien pour prise en main à l'avant sculptée d'une tête de lion avec feuilles d'acanthe. Crosse sculptée en partie basse d'une tête de sanglier posée sur des feuilles de chêne, d'acanthe, corolles, volutes de feuilles et de fleurons, milieu de crosse finement quadrillé.
Long. totale 106,6 cm
France. Restauration.
Bon état.

4000 / 8000 €

Canon et platine en très bon état sans oxydation dans leur couleur d'origine avec les inscriptions et décors or en parfait état.
Garnitures en bon état dans leur couleur d'origine, sous-garde accidentée avec la partie extérieure manquante.
Monture en très bon état, sur la crosse sont présentes environ cinq greffes d'origine de la loupe de noyer (ce ne sont pas des réparations ni des restaurations).

83

84

83 **Plaque de Grand-Croix et Cordon de l'Ordre de Charles III d'Espagne.**
Espagne, Restauration.

Plaque en argent ciselé en pointes de diamant et repercées, à quatre rayons doubles à pointes boutonnées, angles avec fleurs de lys. Partie centrale de forme ovale peint de nuages et soleil rayonnant et en relief une Vierge en or drapée bleu de ciel et émaillée bleu à étoiles or, elle surmonte un croissant or, cerclage émaillé bleu à lettres d'or « VIRTUTI ET MERITO », bordé de deux couronnes diamantées. Monogramme de Charles III émaillé bleu sur le rayon du bas. Dos à agrafe centrale.
Espagne, Restauration.
Diam. : 7,9 cm.
Poids : 59,5 g.
Cordon en soie blanche à larges bordures latérales bleu de ciel.
Larg. : 10,6 cm.
Plaque en parfait état.
Cordon en assez bon état, fortement insolé. **500 / 1000 €**

Note : Le Maréchal Molitor est nommé Grand-Croix en octobre 1823.

84 **Plaque de l'Ordre de Saint-Vladimir, plaque de première classe, Russie.**
Ordre Russe fabrication française. Restauration.

Plaque en vermeil et argent ciselé en pointes de diamant et repercées, à huit rayons, quatre argent avec extrémité dorées, quatre entièrement argent.
Partie centrale de forme ronde, centre émaillé noir à croix pattée et lettres or du monogramme de Saint-Vladimir« CPKB » (cyrillique pour SRKV), cerclage émaillé écarlate avec devise de l'ordre en lettres d'argent « ПОЛЬЗА, ЧЕСТЬ И СЛАВА » (Bienfait, Honneur et Gloire), bordé de deux couronnes diamantée dorées.
Dos à agrafe centrale, centre signé « Beaugeois / Rue de la Paix / N° 2 ».
Ordre Russe fabrication française. Restauration.
Diam. : 8,6 cm. Poids : 68,3 g.
Superbe. **20000 / 30000 €**

Note : Le Maréchal Molitor est nommé Grand-Croix de première classe en 1824.

85

86

85 **Plaque de chevalier de l'Ordre du Saint Esprit.**
France Restauration.

Plaque en argent ciselé en pointes de diamant et repercées, à quatre rayons doubles à pointes boutonnées, angles avec fleurs de lys.
Partie centrale en forme de soleil rayonnant sur lequel est représentée la colombe descendante aux ailes déployées.
Dos à agrafe centrale et double crochet. France Restauration.
Diam. : 8,1 cm.
Poids : 67,8 g.
Parfait état.

3000 / 4000 €

Note : Le général Molitor est nommé Chevalier le 3 juin 1827.

86 **Plaque Grand-Croix de l'Ordre de la Légion d'Honneur.**
France. Monarchie de Juillet.

Plaque en argent ciselé en pointes de diamant et repercées, à cinq rayons doubles à pointes boutonnées, les deux angles supérieurs reçoivent chacun deux drapeaux français en or et émaillés tricolore, les deux angles du milieu de la croix ont chacun deux étendards français en or émaillés tricolore, l'angle inférieur représente le bas des hampes liées entre elles par un ruban en or émaillé tricolore.
Partie centrale ronde en argent en trois parties : fond uni et bombé, bordure en vermeil à fond amati estampée en relief de la devise « HONNEUR ET PATRIE » avec branches de laurier en partie basse, centre en vermeil représentant le profil d'Henry IV coiffé une couronne de laurier, tête tournée à dextre. Dos à agrafe centrale et double crochet.
France. Monarchie de Juillet.
Diam. : 9,9 cm, Diam. partie centrale : 4,3 cm
Poids : 94,6 g.
Très bon état, léger éclat sans manque dans l'écarlate du premier drapeau en partie haute à dextre, et trois infimes cheveux dans la partie blanche du même drapeau.

3000 / 4000 €

Note : Le général Molitor est nommé Grand-Croix le 31 janvier 1815.

87 Paire d'épaulettes du Maréchal Molitor. Monarchie de Juillet.

Corps brodés en frisure de torsades et paillettes d'or. Le corps est brodé d'un dessin figurant un galon à bâtons en forme de V bordé d'une baguette d'encadrement festonnée sur velours noir.
Elles sont toutes deux terminées par un écusson décoré d'un bouclier, orné de sept étoiles en argent (diamètre 14 mm), et de l'insigne des maréchaux en or émaillé bleu et doré représentant deux bâtons croisés, orné chacun de quatorze étoiles d'or, terminé par un listel émaillé blanc et une boule or à chaque extrémité, ils sont liés entre eux par un ruban émaillé écarlate et blanc (Haut. : 2,1 cm, Larg. : 3,9 cm).
Deux fortes agrafes en laiton argenté sont placées au-dessous, destinées s'engager dans deux petits goussets cousu sur l'uniforme (c'est une finition de luxe rarement rencontrée sur ce type d'épaulettes). Sur la doublure de l'écusson de l'une des épaulettes est cousu un petit gousset en velours noir. Les franges sont en grosses torsades mates, appelé « gros bouillon » ou « graine d'épinard ». Le contour se compose de trois tournantes : une grosse en bourdon mat et filé brillant roulé alternativement sur une âme en coton ; une seconde, intérieure, en petite milanaise mate tordue, mélangée d'une autre simple brillante ; une troisième, du même travail, est appliquée au-dessous de la grosse, à la naissance de la frange. Bouton d'uniforme 1830, demi-bombé, doré au bruni et mat, estampé et relief de deux bâtons de maréchaux étoilés, croisés, entourés d'une couronne de feuilles de chêne et de laurier. Il est fixé en haut du corps d'épaulette.
France, Monarchie de Juillet.
Dimensions Corps : Long. : 18 cm jusqu'à la tournante, Long. : 19,1 cm avec la tournante, Larg. : 7,1 cm.
Bouclier : Long. : 11,8 cm, Larg. : 14 cm avec la tournante de part et d'autre.
Franges : Haut. : 7,4 cm. Bouton : Diam. : 1,6 cm.
Superbe état de conservation, manque un des deux boutons d'uniforme.

4000 / 6000 €

Note : Le Maréchal Molitor est nommé Maréchal de France le 8 octobre 1823.

SOUVENIRS DE LA FAMILLE MONNIER

Une note sur les liens de parenté entre la famille Monnier et la famille Molitor
est disponible sur notre site : www.dupontassocies.com

90

88 **Cordon Grand-Croix de l'Ordre de la couronne de Saxe.**
Royaume de Saxe. XIXe siècle.
Ruban vert.
Long. : 10,3 cm.
Insolé. **100 / 200 €**

89 **Cordon Grand-Croix de l'Ordre de la Maison Ernestine.**
XIXe siècle (1833 - 1870).
Violet, bordé de chaque côté d'un liseré vert
Saxe-Meinningen, Altenbourg, Cobourg et Gotha.
Long. : 10,5 cm.
Insolé. **100 / 200 €**

90 **COQUERET d'après Barbier l'Ainé**
Monnier général de division
Gravure en noir
Encadrée sous verre
57 x 42 cm à vue
Cadre en bois doré du XIXe siècle
Mouillures et taches, éclats au cadre. **150 / 200 €**

91 **Uniforme de grande tenue de Frédéric Monnier (1834-1884)**
Maître des requêtes au Conseil d'État, France. Second Empire.

Chapeau bicorne en feutre noir dont les bords sont garnis d'un plumetis noir.
Ganse en velours noir brodé de feuilles de chêne en passementerie d'argent doré, avec en partie basse un bouton d'uniforme gros module en laiton doré estampé d'une aigle impériale.
Cocarde en passementerie tricolore. Habit de grande tenue en drap bleu foncé fermant droit à l'avant au moyen de neuf boutons d'uniforme en laiton doré estampé d'une aigle impériale. Collet et parements brodés en passementerie d'argent doré de feuilles de chêne et de laurier et entourés d'une baguette festonnée. Tous les bords de l'habit sont garnis d'une baguette festonnée en passementerie d'argent doré. Gilet en drap blanc à boutons dorés. Pantalon droit en drap blanc, garni sur les côtés d'un large galon d'argent doré tissé de feuilles de chêne et de laurier.
France. Second Empire.
Très bon état.

400 / 800 €

Biographie : Monnier Frédéric, né le 17 février 1834 à Nancy. Maitre des requêtes au Conseil d'État, membre du conseil général du Cher, puis maire de son village. Membre de la société internationale de Secours aux blessés. Chevalier de la Légion d'honneur le 30 juin 1867. Chevalier de troisième classe de l'ordre de l'aigle rouge le 5 août 1867. Chevalier de l'ordre de Frédéric el 5 août 1867. Officier de la Légion d'honneur le 22 février 1871.

92 **Uniforme de petite tenue de Frédéric Monnier (1834-1884)**
Maître des requêtes au Conseil d'État, France. Second Empire.

Habit de petite tenue en drap bleu foncé fermant droit à l'avant au moyen de neuf boutons d'uniforme en laiton doré estampé d'une aigle impériale.
Collet brodé en passementerie d'argent doré de feuilles de chêne et de laurier et bordé en partie haute d'une baguette festonnée. Parements droits en drap bleu foncé garnis de deux boutons d'uniforme petit module. À l'avant, les pans de l'habit sont de forme arrondie, garnis de neuf boutons gros module en laiton doré estampé d'une aigle impériale, et boutonnières. Habit doublé de velours noir au niveau du collet, et de toile noire avec étiquette en toile ivoire marquée à la plume « Mr Monnier ». Gilet en drap bleu foncé à boutons dorés. Pantalon droit en drap bleu foncé, garni sur les côtés d'un large galon d'argent doré tissé de feuilles de chêne et de laurier.
France. Second Empire.
Très bon état.

400 / 800 €

93 **Croix de chevalier de 1ère classe sans glaive, de l'Ordre de Frédérick du Würtemberg.**
Modèle 1856, ayant appartenu à Frédéric Monnier (1834-1884), Würtemberg. Second Empire.

Croix en or, à quatre rayons en émail blanc, anglés d'un soleil rayonnant or.
Partie centrale de forme ronde en émail blanc avec initiale « F » couronnée, cerclée or.
Ruban en soie bleu. Second Empire.
Haut. : 3,9 cm, Larg. : 3,6 cm.
Superbe, ruban insolé.

800 / 1000 €

93

94

94 **Étoile de chevalier de Léopold de Belgique.**
Royaume de Belgique. Fin XIXe siècle (1832 - 1870).

Étoile de chevalier en argent à quatre rayons doubles à pointes boutonnées, émaillées de blanc à filets d'argent, surmontée d'une couronne. Étoile entourée de feuilles de chêne et de laurier, émaillée vert clair.
Centre avers de forme ronde avec centre émaillé noir au chiffre du roi Léopold 1er en or, listel émaillé écarlate avec couronne de laurier or. Étoile surmontée d›une couronne, indépendante et surmontée d›une petite boule que traverse l'anneau de suspension, sommée d›une petite croix présentant huit fleurons larges et à huit arches.
La couronne possède un crochet à l›intérieur pour être passé dans la boule de suspension du chevalet situé entre les deux branches supérieures de la croix.
Haut. jusqu'à la base de la couronne : 4,4 cm, Haut. de la couronne : 2,2 cm,
Haut. totale : 6,6 cm, Long. : 4 cm.
Superbe, ruban insolé. **200 / 300 €**

Note : Frédéric Monnier (1834-1884), fut nommé chevalier de l'ordre de Frédéric le 5 août 1867.

95 **Chaînette de gala, en or à double rang de maillons, garnie de neuf réductions d'insignes d'ordres de chevalerie en or, argent et émail France. Second Empire.**

De la droite vers la gauche :
- Ordre de la Légion d'honneur 1854 officier, France, vermeil. Haut. : 1,9 cm
- Ordre royal de l'Étoile polaire, Suède, en or. Haut. : 1,8 cm
- Ordre de Léopold, Belgique, en argent Haut. : 1,8 cm
- Ordre du mérite militaire Karl Friedrich, Bade, 1809, en or. Haut. : 1,4 cm centre du revers manquant
- Ordre Impériale de la Rose, Brésil, en or. Haut. : 1,9 cm
- Ordre de l'Aigle Rouge, Prusse, Haut. : 1,4 cm
- Ordre du Lion de Zähringen, Bade, en or. Haut. : 1,4 cm, manque le centre du revers
- Ordre de la Couronne, Prusse. Haut. : 1,4 cm
- Croix bronze de la société de secours des blessés « 1870 / AUX / BLESSÉS DES ARMÉES / DE TERRE ET DE MER / 1871 », « 1870 / SOCIÉTÉ FRANÇAISE / DE SECOURS / 1871 », France,

Haut. : 1,4 cm **1000 / 2000 €**
Poids brut : 17 g.
Superbe à l'exception de trois ordres dont l'un des centres manque, et d'une décoration dont les deux centres sont manquants.

95

96

96 Fragment de la cheminée du cabinet de travail de l'Empereur Napoléon Bonaparte aux Tuileries.

Aigle impériale non couronnée aux ailes déployées, en laiton moulé, fixée sur le bloc de marbre.
Sous le marbre une étiquette en papier est collée avec l'inscription manuscrite : « Marbre de la cheminée du cabinet de travail de travail de l'Empereur aux Tuileries certifié authentique en hommage respectueux / A Picard ... Bon Diderot (?) 7bre 83 (septembre 1883) ».
Marbre Premier Empire, aigle seconde moitié du XIXe.
Marbre Haut. : 17,7 cm, Larg. : 17 cm.
Bronze Haut. : 9 cm, Larg. : 11 cm.
Bon état.

500 / 800 €

97 Buste du Général de division Jean-Charles Monnier (1758-1816)

Plâtre patiné.
France, XIXe siècle.
Buste représentant le Général en grand uniforme modèle 1798 (il est nommé général de division le 6 mars 1800). L'uniforme est avec col à rabat. Il porte le baudrier porte-glaive.
Plâtre patiné couleur terre cuite portant à l'arrière deux étiquettes manuscrites en papier collées « Collection Émile Brouwet / Buste du général Monnier / (terre cuite) », « Brouwet / Malmaison ».
Haut. totale : 67,5 cm.
Larg. socle : 19 cm, Long. socle : 17 cm
Bon état, quelques accidents et manques.

500 / 800 €

Provenance : Ce buste provient de la famille Monnier, mais a été acheté au début du XXème siècle, il provient de l'ancienne collection Émile Brouwet. La collection Brouwet date du début du XXème siècle, elle est centrée sur l'histoire napoléonienne. Elle comportait une bibliothèque, un fond d'archives et d'autographes de grande importance ainsi qu'une des plus prestigieuses collections de la Légion d'Honneur et Ordres créés par l'Empereur et ses frères.
La collection était destinée selon les volontés de Monsieur Brouwet à rejoindre les collections publiques françaises, il souhaitait en échange être distingué de la Légion d'Honneur, ce qui ne lui fut pas accordé, en conséquence il donna l'ensemble de sa collection de décorations au Musée Royal de l'Armée à Bruxelles et le reste de ses collections fut dispersé en ventes publiques.
Le général Monnier étant un homonyme de la famille du beau-frère du Maréchal Ney, on peut imaginer l'intérêt porté à ce général de la Révolution et de l'Empire qui vota pour la mort du maréchal Ney, dans son procès !

Une notice biographique sur le Général Monnier est disponible sur notre site : www.dupontassocies.com

97

SOUVENIRS DE MICHEL NEY, DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA, MARÉCHAL D'EMPIRE

98

98 **Pierre Alexandre TARDIEU d'après François Pascal Simon Gérard**

Portrait du Maréchal Ney, Duc d'Elchingen, Prince de la Moscowa, Pair de France
Gravure en noir
24 x 18cm (à vue)
Encadrée sous verre
Cadre en bois doré du XIXe siècle
Mouillures, cadre restauré

80 / 100 €

99 **Lot d'ouvrages consacrés au Maréchal Ney.**

- École supérieure de guerre 2 division 1885-1886 Cours d'Histoire Militaire 2e partie Étude militaire de Napoléon 1er par Mr le Capitaine Bonneau 1885-1886 histoire Mre Napoléon 1er, 1e feuille. 300 Ex
27 x 22 cm relié toile
- Le Maréchal Ney par le comte de la Bédoyère, Paris Calmann Lévy éditeur, relié
- Procès de Michel Ney instruction préparatoire et première procédure Paris 1815 broché 74 pages 21 x 13 cm
- Consultation pour le maréchal Ney sur la question de savoir si les Maréchaux de France sont justiciables des Conseils de Guerre, délibéré à Paris le 5 septembre 1815 par l'ancien Avocat soussigné Delacroix-Frainville 26 pages 1815 21 x 15,5 cm - Exposé justificatif pour le maréchal Ney Me Berryer père, Avocat, 20 p, broché, couverture papier bleu 21 x 15,5 cm
- Huit extraits brochés sans couverture concernant le général et maréchal Molitor avec une gravure
- Le maréchal Molitor 1770-1849 Nancy 1851, broché éditeur, 48 p, extrait de la lorraine militaire galerie historique par M jules Nollet-Fabert Mauvais état.

100 / 150 €

100 **Charles PETRE (1828-1907)**
Le Maréchal Ney

Bronze patiné représentant le Maréchal armé d'un fusil pendant la campagne de Russie.
Il est gravé sur le socle « Ch. Petre » ; sur son côté gauche, il est gravé « Le premier surmoulé a été fondu pour Monsieur Monnier / Membre du Conseil de la Meurthe / Neveu du Maréchal Ney. » ; sur son côté droit, il porte l'inscription du fondeur « Butte et Laurent » de la ville de Nancy.
La base est un socle de 18,5 x 19 cm. Haut. : 3,6 cm.
Le bronze repose sur un socle en marbre vert de mer qui repose sur une gaine en acajou à décor de filets d'encadrement en bronze doré.
Haut. du bronze : 59 cm Haut. totale : 194 cm.
France. Seconde moitié du XIXe siècle.
Le bronze en très bon état, sabre désolidarisé.
Éclats et collages au marbre.

3000 / 4000 €

Note : Ce bronze reprend le modèle de la statue comandée par la ville de Metz qui offrit ainsi la célébrité à son créateur Charles Pêtre.

Biographie du sculpteur : Charles Pêtre suit les cours du sculpteur Armand Toussaint à l'École des Beaux-arts de Paris. Il réalise les statues de la balustrade du théâtre de Metz en 1858. L'artiste-statuaire adhère à la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle en 1859. Il accède à la notoriété avec son Monument au maréchal Ney, inauguré en 1860 sur l'Esplanade de Metz. Les commandes publiques et privées affluent alors. On lui doit notamment un Monument à Jeanne d'Arc en 1861 à Neufchâteau, un Monument à dom Calmet en 1865 à Commercy (statue détruite sous le régime de Vichy, la figure de Nymphe, dite aussi La Source en 1869 sur l'Esplanade de Metz, ou encore les bustes de Félix Maréchal et d'Émile Bouchotte. Après l'annexion allemande, Charles Pêtre quitte Metz pour se fixer à Bourges. Il enseigne alors à l'École nationale supérieure d'art de Bourges que dirige le peintre Costard. En 1881, il réalise les bustes en bronze des graveurs Israël Silvestre et Ferdinand de Saint-Urbain de part et d'autre de la statue de Jacques Callot due à Eugène Laurent, sur la place Vaudémont à Nancy. Il fait partie de la seconde génération de l'École de Metz, foyer artistique actif entre 1840 et 1870. Il exposa plusieurs fois ses sculptures au Salon des artistes français à Paris. Charles Pêtre meurt à Bourges le 30 octobre 1907.

100

UN DES DERNIERS TÉMOIGNAGES MILITAIRE DU PREMIER EMPIRE

101

Maréchal Michel Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskova, François Gérard.

HISTORIQUE :

L'histoire familiale de cette tabatière, est authentifiée par deux documents incontestables :

1/ Après l'arrestation du Maréchal Ney, le 3 août 1815 au château de Bessonis, le capitaine Jomard de la garde royale prend possession du prisonnier le 15 août, il commença par procéder à l'inventaire des effets du prisonnier , contenus dans un sac de nuit et dans un portemanteau. Parmis cet inventaire composé essentiellement d'effets d'habillement, à la fin de l'inventaire cite « une tabatière en or». Source Henri Welschinger « Le Maréchal Ney 1815», Page 131, Paris librairie Plon 1893, d'après les archives nationale – Pierrefitte-sur-Seine -.

2/ Par la lettre du maréchal Ney qui le chargea d'annoncer sa mort à son vieux père, Pierre Ney (1738-1826), dans une lettre manuscrite remise à l'aumônier l'assistant au Luxembourg le 7 décembre 1815 à 4 heures du matin, avant son exécution :

« Au Luxembourg, le 7 décembre 1815, 4 heures du matin

Mon cher Monnier, mon procès est terminé, l'huissier de la Chambre des Pairs vient de me lire la sentence qui me condamne à la peine de mort. Ménagez cette nouvelle à mon bon père qui est sur les bords de la tombe, avant vingt-quatre heures je paraîtrai devant Dieu, avec des regrets amers de ne pas avoir pu être plus longtemps utile à ma Patrie, mais il sçaura (sic), ainsi que j'ai dit devant les hommes, que je me sens exempt de remords. Embrassez ma sœur, dites mille choses pour moi à vos enfants, ils aimeront, j'espère, malgré la terrible catastrophe qui me frappe, leurs bons petits cousins.

A Dieu pour jamais, je vous embrasse avec tous les sentiments d'un bon frère.
Le Maréchal prince de la Moskowa,
NEY »

Jean-Claude Monnier, receveur général des finances de la Meurthe (1772-1819) épouse Marguerite Ney (1772-1855) sœur du Maréchal Ney. Il est connu pour avoir suivi la bonne et la mauvaise fortune de son beau-frère le Maréchal Ney.

Note :
Cette modeste tabatière, sans gravure, ni monogramme, est un véritable souvenir historique, illustrant les dernières heures du maréchal Ney, mais bien au-delà, la fin définitive du Premier Empire. C'est une épopée que le pouvoir royal souhaite faire disparaître, mais c'est une légende qu'il fait en réalité naître...

Exécution du Marechal Ney par Edouard Armand-Dumaresq

BIOGRAPHIE :

Michel Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, maréchal d'Empire, né le 10 janvier 1769 à Sarrelouis en Lorraine est un général français de la Révolution, élevé à la dignité de maréchal d'Empire en 1804 et fusillé le 7 décembre 1815, place de l'Observatoire à Paris.

Le maréchal Ney, qui figure dans la première promotion des maréchaux nommés par Napoléon Ier en 1804, est surnommé par l'Empereur le « Brave des braves ».

D'origine modeste, Michel Ney est le deuxième fils de Pierre Ney (1738-1826), artisan tonnelier qui a combattu dans l'armée du roi pendant la guerre de Sept Ans, et de sa femme Margarethe Greiveldinger (1739-1791). Ses grands-parents paternels sont Matthias Ney (1700-1780) et Margarethe Becker (morte en 1767) ; alors que les parents de sa mère sont Valentin (ou Wendelin) Greiveldinger et Margaretha Ding. Il est, de plus, le petit-cousin de l'abbé Jean Ney (1731-1825), chanoine du chapitre de Ligny, cousin germain de son père.

Il naît à Sarrelouis en Lorraine le 10 janvier 1769, au 13, Bierstraße (actuelle « Auberge Maréchal Ney » : plaque commémorative au-dessus de la porte). Sa ville natale est une enclave évêchoise où l'on parle français, dans une région alors germanophone. Aussi, le jeune Michel apprend-il les deux langues. Il reçoit une formation de base au collège des Augustins de Sarrelouis. Il débute comme clerc de notaire, avant de devenir contremaître des mines et des forges. Il abandonne un travail de bureau pour entrer au service à l'âge de 18 ans comme hussard, dans le régiment Colonel-Général à Metz en 1787, contre l'avis de son père. Après être passé par tous les grades inférieurs, il devient sous-officier à la Révolution française

À la Seconde Restauration, le maréchal Ney est détesté de tous les partis, sauf des républicains qui sont alors trop minoritaires. Louis XVIII demande à Fouché, ministre de la Police, de lui donner la liste des officiers accusés de trahison pour avoir rejoint Napoléon durant les Cent-Jours, avant le 20 mars 1815, date à laquelle le roi a quitté la capitale. L'ordonnance du 24 juillet 1815, qui établit dans son premier article la liste des personnes devant être arrêtées et jugées, comporte, comme premier nom, celui de Ney. Selon d'autres sources, Fouché donne à Ney deux passeports pour fuir en Suisse ou aux États-Unis. Mais le maréchal Ney reste en France, chez une cousine de sa femme. Il est alors arrêté au château de Bessonies, dans le Lot. Au moment de son arrestation, des lettres de Joseph-Xavier de Pontalba, un cousin par alliance dont le fils Célestin avait été aide de camp du maréchal, sont retrouvées sur lui. Datées de juillet 1815, elles comportaient des indications pour que Ney puisse venir s'installer chez des amis en Louisiane en passant par Bordeaux ou la Suisse. Le maréchal arrive à Paris sous escorte le 19 août. Il est aussitôt incarcéré à la Conciergerie. Il est ensuite transféré à la prison du Luxembourg. En chemin, le général Exelmans lui propose de le délivrer et de l'escorter où il le souhaite, mais il refuse.

Procès : du 9 novembre 1815 au 6 décembre 1815
Participant : Président Jean-Baptiste Jourdan Conseil de guerre puis Chambre des pairs.
Défenseurs : Pierre-Nicolas Berryer et André Dupin.

Bertrand MALVAU

101

101 **Tabatière en or du Maréchal Ney.**
Paris 1798-1809 par l'orfèvre Louis Jean Baptiste BARATON.
France. Premier Empire.

En or jaune 18K (750) de forme rectangulaire aux angles arrondis, à décor travaillé en vannerie, bordé d'un décor géométrique et de feuillages à fond amati.
Elle est accompagnée d'une feuille manuscrite donnant sa provenance « Tabatière du Maréchal NEY Il la portait sur lui au moment de son exécution. Il chargea l'Aumônier qui l'assistait de la remettre à Monsieur Monnier son beau-frère ».
Dim. : Haut. : 1,2 cm, Long. : 6 cm, Larg. : 3,9 cm.
Poids : 44,6 g.
Très bon état.

7000 / 10000 €

Donnée le 7 décembre 1815 à 4 heures du matin à l'attention de son beau-frère Jean-Claude Monnier.

102 **Fusil des colonies des troupes de marine, système 1779-1786.**

Ancienne Monarchie – Révolution. Canon à pan latéraux et rond sur le dessus au tonnerre puis rond l 1,137 cm, l avec queue de culasse 1,194 m, avec tenon pour la baïonnette. Platine silex. Monture en noyer. Toutes garnitures laiton sauf la grenadière en fer ce qui caractérise des fusils des colonies à différence des fusils de marine où elle est en laiton. Baguette acier.

Long. : 1,52 m. France. Ancienne Monarchie – Révolution. Bon état, marquages effacés, oxydation d'usage aux parties en fer.

NOTE Ce modèle de fusil est caractéristique des fusils des régiments coloniaux, ces troupes ne doivent pas être confondues avec l'infanterie de marine.

500 / 800 €

103 **Pistolet civil, Fin XVIIIe début XIXe siècle.**

Canon octogonal au tonnerre puis rond, longueur 17,3 cm, longueur avec queue de culasse 21,3 cm.

Platine à silex signée « Brezol Laine À Charleville », chien réparé anciennement, monture noyer découvrant l'avant du canon, toutes garnitures en acier.

France. Fin XVIIIe début XIXe siècle.

État moyen, mécanisme ne fonctionne pas.

150 / 250 €

104 **Pistolet à silex, signé Bongrand Lamotte.**

Fin de l'Ancienne Monarchie.

Canon octogonal puis rond, décoré à l'or de volutes de feuillage au tonnerre et de l'inscription « Cn TORDU F.E TOF E », bouche légèrement tromblonée et gravée d'un soleil rayonnant. Platine à silex signée « Bongrand Lamotte St Etienne ». Monture en noyer richement insculpé de filets d'argent et de fleurs, crosse pentue finement quadrillée. France. Fin de l'Ancienne Monarchie.

Etat moyen, oxydation au canon, décors or conservés en grande partie, manque le chien, ressort intérieur démonté, légers manques aux filets d'argent, baguette manquante. **500 / 600 €**

105 **Paire de pistolets fin XVIIIe siècle, transformés à percussion.**

Ancienne Monarchie transformée Monarchie de Juillet.

Canons octogonaux, longueur 25,6 cm, longueur avec la queue de culasse 30,2 cm, platine non signée modifiée à percussion.

Monture en noyer décorée aux traits, à l'avant de la monture est fixée une pièce en corne.

Toutes garnitures en fer. Baguette en bois.

France. Ancienne Monarchie transformée Monarchie de Juillet.

Bon état **500 / 800 €**

106 **Pistolet d'officier par Boutet XIXe siècle Premier Empire.**

Canon octogonal légèrement trombloné à la bouche, signé sur les pans supérieurs près de la culasse « Boutet / A Paris avec poinçon ovale « AR » couronné, longueur 18,2 cm, longueur avec la queue de culasse 23,7 cm, calibre 18 mm, canon lisse à l'intérieur. Platine à silex unie, sans signature, chien en col de cygne. Monture en noyer, crosse pentue finement quadrillée, toutes garnitures en acier gravées de feuillages, sous-garde avec repose doigt. Baguette à tête en laiton. France. Premier Empire. État moyen, oxydations, bois de la monture avec un petit fêle, un accident à l'avant et des manques le long du canon. **300 / 500 €**

107 **Pistolet de cavalerie, modèle 1822 T-Bis,**
Manufacture Impériale de Châtellerault. Second Empire.

Pistolet à percussion dont le chien a la tête déportée sur la gauche, canon à cinq pans courts.

Queue de culasse gravée « Mle 1822 T », longueur du canon 19,5 cm, avec la queue de culasse 23,4 cm .

Platine gravée au nom de la « Mre Imp.le de Châtellerault ». Calotte en laiton fondu à anneau en acier, sous-garde en acier, arcade de pontet en laiton. Crosse pentée en noyer.

Baguette d'acier dont le godet sert de mesure pour la bonne dose de poudre.

France. Second Empire.

État moyen, pièces en acier oxydé, seul un cran du ressort du chien fonctionne. **150 / 200 €**

108 **Fusil TOWER anglais XIXe siècle.**

Canon rond, longueur 99,3 cm, avec la queue de culasse 106,1 cm.

Platine à percussion signée « TOWER » avec poinçon « GR » surmonté de la couronne royale.

Monture en noyer, toutes garnitures laiton, baguette acier.

Long. : 134 cm Grande-Bretagne. XIXe siècle

Bon état **200 / 300 €**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite expressément au comptant et les acquéreurs paieront en sus de l'adjudication : 25 % TTC de frais et taxes pour les ventes volontaires. 3 % HT supplémentaire pour les enchères sur Interencheres Live, 1,5 % HT supplémentaire pour les enchères sur Drouot Digital, 14,28 % TTC de frais pour les ventes judiciaires

1) LE PAIEMENT

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente y compris pour les acheteurs souhaitant exporter un lot ou si une licence d'exportation est requise.
L'adjudicataire peut payer :
- Par carte bleue sur place ou à distance via le lien sur le site dupontassocies.com
- En espèces en euros pour les particuliers résidant sur le territoire français jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1000 € frais et taxes compris et pour les résidents étrangers jusqu'à un montant égal ou inférieur à 15.000 € frais et taxes compris. - En chèque sur présentation d'une pièce d'identité et deux pièces d'identité pour les adjudications supérieures à 500 €. La Maison de ventes Dupont & associés garde la possibilité de reporter l'enlèvement des achats à l'encaissement effectif du montant du bordereau dans l'hypothèse de client non référencé ou sans preuve d'identité suffisante.
- Par virement sur le compte : SVV DUPONT ET ASSOCIES Domiciliation BNPPARB MORLAIX (00276) RIB : FR76 3000 4002 7600 0100 4236 429 BIC : BNPAFRPPXXX
Frais forfaitaires pour les virements étrangers : 25 € TTC
Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de DUPONT et Associés. Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir avant la vente une lettre accréditive de leur banque pour un montant avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Vente. La Maison de ventes DUPONT & Associés est adhérent au registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.
Conformément aux dispositions de l'article L 321-4 du Code de Commerce les lots signalés (#) indiquent qu'ils sont la propriété d'un des salariés, dirigeants ou associés de la société DUPONT & Associés.
Avis important : Pour les lots dont le vendeur est non résident, l'adjudicataire paiera une TVA de 5,5 % en sus de l'adjudication (lots signalés par *) ou 20 % en sus des frais légaux (Le montant de cette TVA sera remboursé sur présentation de la preuve d'exportation hors CEE, dans un délai maximum d'un mois)
TVA : La TVA incluse dans la marge pourra être remboursée aux acheteurs non-résidents de l'union européenne après envoi à la SVV du document douanier d'exportation, exemplaire n° 3 visé par les douanes et ce dans le délai de deux mois après la vente. Sur ce document douanier, la SVV DUPONT & Associés devra apparaître comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire Aucun bordereau HT ne sera établi sans justificatif officiel d'exportation, le seul numéro de TVA intra-communautaire ne suffisant pas.
Concernant les ventes uniquement en live entièrement dématérialisées, auxquelles le public ne peut pas assister, doivent être soumises au droit de rétractation. Seules sont toutefois concernées les ventes dont le vendeur est un professionnel et l'acheteur un consommateur, entendu comme le particulier qui n'agit pas pour des besoins professionnels au regard de la directive européenne 2011/83.

2) GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées sur le catalogue et le site internet de la Maison de ventes DUPONT & Associés engagent la responsabilité du commissaire-priseur, sous réserve des modifications éventuelles annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Le rapport de condition concernant l'état du lot, relatif à un accident ou une restauration, est donné à titre indicatif et n'exclut aucunement l'appréciation par examen personnel de l'acheteur ou de son représentant. L'exposition préalable permet de prendre connaissance personnellement de l'état des biens et de ce fait, aucune réclamation ne sera possible par rapport aux restaurations d'usage et petits accidents. Seuls les diamants et pierres de couleur accompagnés de leur certificat sont certifiés. Les pierres précieuses et fines sont décrites conformément au décret 200-65 du 14.1.2002 relatif au commerce des pierres gemmes et des perles. Ainsi, les pierres modifiées par les pratiques lapidaires traditionnelles (tel le huilage ou le chauffage des pierres de couleur) sont décrites de la même manière que celles qui n'auraient pas été traitées, tandis que la désignation des pierres modifiées par d'autres procédés, est suivie de la mention « traitée » ou par l'indication du traitement subi.

3) ENCHERES

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue cependant la Maison de ventes DUPONT & Associés reste libre de modifier cet ordre et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Dans l'hypothèse d'une double enchère reconnue dans la salle, le lot sera remis en vente immédiatement, entre la salle et le live, la salle l'emportera. Sur ordre d'achat, la première offre l'emportera.

4) ENREGISTREMENT PREALABLE

Il est conseillé aux enchérisseurs présents dans la salle lors de la vente de s'enregistrer préalablement auprès de nos services dans un but de confidentialité et de fluidité de la vente. Une plaquette vous sera remise lors de l'enregistrement qui vous permettra de porter vos enchères. Vous remettrez la plaquette au service des encaissements à la fin de vos achats, en échange de votre bordereau d'adjudication. Il est demandé aux enchérisseurs désirant exporter les lots acquis de se faire enregistrer avant la vente.

5) RETRAIT DES ACHATS

Conformément à la loi, dès l'adjudication, les lots sont propriété de l'acheteur et placés sous son entière responsabilité, il lui appartient d'assurer lesdits lots. Dès lors la Maison de ventes DUPONT & Associés décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir. Toutes les formalités concernant le gardiennage, l'expédition, le transport restent à la charge exclusive de l'acheteur. La Maison de ventes DUPONT & Associés pourra organiser l'emballage et proposer l'expédition des achats à la suite de la vente. Les conditions et les frais d'expédition proposés seront calculés au plus juste en fonction de la valeur, de la fragilité et de l'encombrement des achats. Il appartient aux acheteurs, après réception du bordereau d'adjudication complété de la proposition d'expédition, d'accepter dans les plus brefs délais les conditions ou de venir retirer les achats dans le mois suivant la vente. Le paiement des frais d'expédition vaut acceptation et exonère la Maison de ventes, de toute responsabilité en cas de dommage sur le contenu du colis. La Maison de ventes DUPONT & Associés s'efforce de traiter les expéditions au plus vite et dans l'ordre de réception des règlements. Le délai d'expédition s'élève à 10 jours ouvrés environ. L'enlèvement des lots dans les locaux de la Maison de Ventes se fait sur rendez-vous et sur présentation du bordereau acquitté. Les meubles, tableaux et objets volumineux qui n'auront pas été retirés dans le mois à partir de la date de la vente seront soumis à des frais de magasinage. L'acheteur sera prévenu, au-delà de ce délai, de l'envoi de ses achats au garde-meuble Westbox Magasinage. Les frais étant alors à sa charge.
Il appartient aux acheteurs de s'enquérir, auprès de nos services, du chargement et démontage éventuel des meubles avant leur venue. Toute intervention exceptionnelle de manutention restant à la charge de l'acheteur.

Nous vous proposons les services d'expédition suivants :
- Société Mail Boxes Brest : mbe2787@mbefrance.fr. (06.17.38.44.30)
- Société de transport TWD (02.98.88.07.25).
- The Packengers : hello@thepackengers.com
Nos équipes sont à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

6) DEFAUT DE PAIEMENT

En application de l'article L. 441-6 du Code de Commerce, en cas de retard de paiement supérieur ou égal à 30 jours après la vente, des pénalités de retard au taux légal en vigueur majoré de 10 points, seront demandées à l'acheteur. Par ailleurs, le paiement d'une participation forfaitaire aux frais de recouvrement de 40 € par bordereau sera appliqué au-delà de 30 jours de retard. L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en oeuvre de la procédure de folle enchère.
INCIDENTS DE PAIEMENT - FICHIER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHERES (TEMIS)
« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de SARL SVV DUPONT & Associés ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme. Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, SARL SVV DUPONT & Associés pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre. Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité : - Pour les inscriptions réalisées par SARL SVV DUPONT & Associés: par écrit auprès de la SVV DUPONT & Associés,

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction. L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes. LES NOTIFICATIONS IMPORTANTES RELATIVES AUX SUITES DE L'ADJUDICATION SERONT ADRESSÉES À L'ADRESSE E-MAIL ET/OU A L'ADRESSE POSTALE DÉCLARÉE PAR L'ENCHERISSEUR AUPRÈS DE LA STRUCTURE LORS DE L'ADJUDICATION. L'ENCHERISSEUR DOIT INFORMER SARL SVV DUPONT & Associés DE TOUT CHANGEMENT CONCERNANT SES COORDONNÉES DE CONTACT. »

7) ORDRE D'ACHATS ET ENCHERES TELEPHONIQUES

Il pourra être demandé aux enchérisseurs, en fonction de la valeur des lots présentés, un dépôt de garantie. La Maison de ventes DUPONT & Associés propose d'exécuter gracieusement les ordres d'achats qui lui sont confiés sur le formulaire prévu à cet effet figurant en fin de catalogue ou téléchargeable sur le site dupontassocies.com. Les ordres d'achat doivent impérativement parvenir par courrier ou par mail avant 10 h le jour de la vente. Ils doivent être assortis des coordonnées bancaires et d'une copie de pièce d'identité valide. La Maison de ventes se réserve la possibilité de ne pas enregistrer un ordre d'achat pour informations jugées insuffisantes. Il appartient au donneur d'ordre de s'assurer du bon enregistrement de son ordre par la Maison de vente. Ne seront acceptées les enchères téléphoniques pour les estimations inférieures à 300 € et 500 € lors des ventes Prestige, il conviendra en dessous de ces estimations, aux personnes intéressées de déposer un ordre d'achat ou de suivre la vente sur le Live proposé. Afin d'éviter les demandes abusives (changement d'avis non signalés avant la vente, lignes sur répondeur, simple souhait d'écouter les enchères) et le risque de surcharge inutile des lignes téléphoniques, toute demande d'enchère téléphonique sous-entend l'acceptation de l'adjudication par le donneur d'ordre à l'estimation basse. La Maison de ventes DUPONT & Associés et ses collaborateurs s'efforcent d'exécuter gracieusement et au mieux les ordres d'achats des enchérisseurs ne pouvant se déplacer, ou suivre la vente en Live, ils ne peuvent cependant être tenus responsables pour leur non-exécution. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse d'un défaut de connexion ou une défaillance des systèmes de communication.
Les ordres d'achats secrets d'Interencheres.com :
La Maison de ventes n'a pas connaissance du montant maximum des ordres d'achats secrets déposés via le site de service Interencheres. Vos enchères sont prises automatiquement et progressivement dans la limite de votre offre. L'exécution de l'ordre s'adapte aux enchères prises en salle et au pas d'enchères fixé par le commissaire-priseur. Si vous êtes adjudicataire grâce à votre ordre secret, vous recevrez le bordereau de vente complété des frais de ventes majorés des frais d'Interencheres (3 % ht pour les ventes volontaires et 20 € ht par véhicule volontaire).

8) ENCHERES LIVE

La Maison de ventes DUPONT & Associés propose aux enchérisseurs ne pouvant se déplacer de suivre la vente et porter les enchères sur les sites partenaires, elle se réserve la possibilité de modifier les pas d'enchères et le rythme de la vente. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse d'un défaut de connexion ou une défaillance des systèmes de communication. En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.
Il appartient aux enchérisseurs de s'enregistrer préalablement sur les sites partenaires et de se renseigner sur les frais pratiqués en sus des enchères.
Si vous souhaitez enchérir sur le site Interencheres.com, veuillez-vous inscrire et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le n° de carte bancaire, ni la date d'expiration ne sont conservés). Les renseignements relatifs à votre inscription seront transmis à DUPONT & Associés, qui se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant la validation définitive de votre inscription en vue d'enchérir en ligne. Votre inscription vaut acceptation de ses conditions et toute enchère en ligne dans le cadre d'une vente aux enchères publiques est considérée comme un engagement irrévocable d'achat.
Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez la Maison de ventes DUPONT & Associés à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions ainsi que les frais à la charge de l'acheteur.
Les frais de ventes sont majorés :
Sur Interencheres.com :
• Pour les lots volontaires, catégorie meubles et objet d'art et matériel professionnel, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
• Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).
• Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.
• Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels. Pas de majoration des frais de ventes habituels pour les ventes judiciaires et les ventes caritatives.
Sur Drouot Digital :
+ 1,5 % HT (soit 1.8 % TTC) pour les lots de vente volontaire
- Vente LIVE et ONLINE interencheres.com
Enchères en direct et ordres d'achat secret via les services LIVE et ONLINE sur site interencheres.com
Enchères directe : Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou ONLINE ; en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente. Veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à la Maison de ventes Dupont & Associés tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. La maison de vente Dupont & Associés se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.
• Ordre d'achat secret :
La Maison de vente Dupont & Associés n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.
L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchères est pré-défini et peut-être modifié par le commissaire-priseur pendant la vente. Le pas d'enchères est défini par des intervalles suivants : jusqu'à 50 € : 5 € ; de 50 à 100 € : 10 € ; de 100 à 300 € : 20 € ; de 300 à 1.000 € : 50 € ; de 1.000 à 5.000 € : 100 € ; de 5.000 à 10.000 € : 500 € ; de 10.000 à 20.000 € : 1.000 € ; de 20.000 à 50.000 € : 2.000 € ; de 50.000 € à 100.000 € : 5.000 € ; au-delà de 100.000 € : 10.000 €.

• Paiement :
- Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez la Maison de ventes Dupont & Associés si elle le souhaite à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement partiel ou total, de vos acquisitions, y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1200 €. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par mail.

- Dans le cadre du service ONLINE, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10.000 euros.

9) CONDITIONS SPECIALES CRISE SANITAIRE COVID 19

A partir du 11 Mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre des conditions spéciales seront applicables :
- Port du masque - Lavage des mains à base de gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée - Respect de la distanciation d'un mètre avec le public et le personnel
1- Assister aux expositions préalables aux ventes :
- Les expositions pourront être allongées (Voir les annonces de chaque vente)
2- Enchérir pendant la vente :
- Assister à la vente dans la limite des personnes autorisées - Déposer un ordre d'achat lors de la visite de l'exposition ou par mail (Service gracieux dans la limite du respect des conditions générales de ventes) - Enchérir par téléphone (Service gracieux dans la limite du respect des conditions générales de ventes) - Déposer un ordre d'achat secret sur Interenchères (Service payant : 3 % HT) - Enchérir en Live sur Interenchères (Service payant : 3 % HT) ou Drouotdigital : 1,5 % HT
3- Régler les achats :
- Règlement à distance sécurisé depuis le site dupontassocies.com via le lien Drouot Digital - Règlement à distance sécurisé suite à l'enregistrement des coordonnées bancaires sur Interenchères - Règlement à l'Hôtel des ventes ou sur place (Dans le respect des conditions de rendez-vous et de sécurité)
4- Retirer les achats :
- La délivrance des achats se fera exclusivement sur rendez-vous à l'Hôtel des ventes ou sur place, après l'acquittement complet du bordereau. - La délivrance des lots à la cité Rougemont à Paris, ne sera possible qu'après acquittement complet du bordereau auprès de l'Etude. Plus aucun encaissement ne sera possible sur place.

10) PROTECTION DES DONNEES

La SARL SVV Dupont & Associés s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soit conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.
La SARL SVV DUPONT & Associés a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »

ORDRE D'ACHAT
Lundi 6 & Mardi 7 Mars 2023

☐ **Ordre d'achat** ☐ **Ligne téléphonique**

M./Mme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Tél. .....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente et d'expédition décrites dans le présent catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel les lots ci-après désignés.

Ci-joint chèque à l'ordre de la S.V.V. DUPONT & Associés.

joindre une copie de pièce d'identité recto verso et empreinte de carte bleue VISA ou MASTER recto verso.

Numéro de lot	Désignation	Prix maximum à l'adjudication (frais en sus)	Observations

Nos références bancaires : IBAN : FR76 3000 4002 7600 0100 4236 429
BIC : BNPAFRPPBRE

Date et Signature

Les ordres d'achat, pour leur bonne validation, doivent nous parvenir au plus tard <u>24 heures avant la vente</u>.
La demande d'enchère téléphonique n'est possible que pour les lots estimés à partir de 500 euros
et suppose que le demandeur est acheteur à l'estimation basse.

À défaut il convient de laisser un ordre ferme ou d'enchérir sur le live.

Nous prions les personnes qui nous confient des ordres d'achat de bien vouloir téléphoner dans les deux jours.

Je vous donne procuration, le cas échéant, d'augmenter mes enchères de :

☐ 10% ☐ 20% Frais 25% TTC

EN BRETAGNE
26 bis, allée Saint François
29600 ST-MARTIN-DES-CHAMPS
02 98 88 08 39

François DUPONT & Sandrine DUPONT DE PASCALI
Commissaires Priseurs Associés
contact@dupontassocies.com - dupont-associes.com

À PARIS
27, rue de Tournon
75006 PARIS
01 88 48 41 21

Société de Vente Volontaire de meubles aux enchères publiques - Agrément n° 2002-117

EXCEPTIONNELLE JOURNÉE D'EXPERTISES À MORLAIX

VENDREDI 7 AVRIL 2023

sans rendez-vous

ARCHÉOLOGIE
Daniel LEBEURRIER

ARTS PREMIERS AFRIQUE & OCÉANIE
Anthony MEYER

ART RUSSE
Ekaterina NIKOLAEVA-TENDIL

BANDES DESSINÉES
Jean-Luc GUINAMANT

BIJOUX & MONTRES DE COLLECTION
Alexandre LÉGER

DESSINS & TABLEAUX ANCIENS
Alexis BORDES

EXTRÊME ORIENT
Cabinet DELALANDE – QINGHUA Yin

FAÏENCE DE QUIMPER
François DUPONT

HAUTE ÉPOQUE
Laurence FLIGNY

HORLOGERIE & BRONZE ANCIEN
Marc VOISOT

3 commissaires-priseurs
assistés ***de leurs experts***
pour de nombreuses spécialités

UNE JOURNÉE POUR EXPERTISER VOS TRÉSORS

DE 10H À 18H

Possibilité d'expertises à domicile sur rendez-vous
À fixer avant le 31 Mars

LIVRES ANCIENS & ILLUSTRÉS MODERNES
Yves SALMON

LUXE, MODE & BAGAGERIE
Claire CHASSINE

MILITARIA, DÉCORATIONS & MÉDAILLES
Gaëtan BRUNEL

MOBILIER
Henry COLLET

OBJETS D'ART
Paul BREFFEIL

ORFÈVRERIE
Sandrine DUPONT

PHOTOGRAPHIES & APPAREILS PHOTO
Isabelle CAZEILS

TABLEAUX XIXe & MODERNES, ÉCOLES BRETONNES
Philippe JAMAULT

TIMBRES & CARTES POSTALES
BEHR PHILATÉLIE - Louis-Édouard BEHR

VINS & SPIRITUEUX
François DUPONT

DUPONT & Associés

François DUPONT
Commissaire-Priseur associé
Commissaire de justice

Vins, Art d'Asie,
Mobilier, Objets d'Art,
Design
francoisdupont@dupontassocies.com

Sandrine DUPONT
Commissaire-Priseur associée
Commissaire de justice

Bijoux, Orfèvrerie,
Objets de vitrine et de vertu,
Mode
sandrinedupont@dupontassocies.com

Paul BREFFEIL
Commissaire-Priseur
Commissaire de justice

Tableaux anciens et du XIXe siècle,
Dessins, Mobilier,
Objets d'Art
paulbreffeil@dupontassocies.com

Eve MOINARD
Clerc

Responsable du
27 rue de Tournon
à Paris
paris@dupontassocies.com

Gaëlle BEUZIT
Responsable des ordres d'achats
gaellebeuzit@dupontassocies.com

Laurence LE NAOUR
Comptabilité - Expédition
comptabilite@dupontassocies.com

Erwan GOURLAOUEN
Magasinage - Expédition
expedition@dupontassocies.com

Natacha CONCHON
Relations vendeurs
natachaconchon@dupontassocies.com

Charlotte CIBERT
Accueil - Relations correspondants
contact@dupontassocies.com

Ont participé à la rédaction de ce catalogue :

François Dupont, Commissaire-Priseur associé : Expertises, rédaction et mise en page
Sandrine Dupont, Commissaire-Priseur associéé : Expertises, rédaction et mise en page
Paul Breffeil, Commissaire-Priseur : Expertises, rédaction
Emeline Kaddour, Élève Commissaire-Priseur : Assistance rédaction, prises de vues
Isabelle Guégan, Photographe
Morgane Le Roy & Victoire Dupont, Assistantes prises de vues
Laurène Kerbiriou, Mise en page et conception
Imprimerie Cloître, Impression

Suivez-nous sur instagram @dupont.associes.encheres

VENTES À VENIR

Vous souhaitez intégrer des lots dans nos prochaines ventes, contactez-nous à Morlaix ou à Paris.
Nous vous proposerons un rendez-vous dans nos bureaux ou à domicile.

Expertises gracieuses sur rendez-vous
02 98 88 08 39 | 01 48 88 41 21
contact@dupontassocies.com

18 Mars
L'HÔTEL DES VENTES VIDE SES RÉSERVES

27 Mars
GRANDS VINS & SPIRITUEUX

13 Mai & 14 Mai
GREEN AUCTION
Vente aux enchères & Brocante

15 Mai
LIVRES ANCIENS & TIMBRES

10 Juillet
GRAND OUEST

Lundi 7 & Mardi 8 Août 2023

VENTE PRESTIGE

Les vendredis de TOURNON

Tous les derniers vendredis du mois à Paris

PETIT-DÉJEUNER
CONFÉRENCE
& EXPERTISES

VENDREDI 31 MARS

CONFÉRENCE « PASSION BIJOUX »

Les pierres, les styles, l'expertise

Animée par Sandrine DUPONT, Commissaire-priseur
Alexandre LÉGER, Expert

VENDREDI 28 AVRIL

CONFÉRENCE « LECTURE DU SIÈGE PAR MÉTHODOLOGIE »

Animée par Henry COLLET, Expert

Le programme des conférences de l'année est sur notre site www.dupontassocies.com

DUPONT.

& ASSOCIÉS

BRETAGNE - PARIS

dupont-associes.com
contact@dupontassocies.com

EN BRETAGNE
26 bis, allée Saint-François
29600 S^{T}-Martin-des-Champs
02 98 88 08 39
Gare TGV : Morlaix

À PARIS
27, rue de Tournon
75006 Paris
01 88 48 41 21
Métro : S^{T}-Sulpice ou Odéon

20 €